

RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE



SAINT-JOSSE  
SINT-JOOST

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - PROJET DE PLAN/RÈGLEMENT**

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode fait connaître que est soumis à enquête publique le **Plan d'Aménagement Directeur (PAD)** « **Loi** »

Du **07/10/2019 au 05/12/2019.**

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenues à l'administration communale où les documents peuvent être consultés à l'adresse suivante : **avenue de l'Astronomie 12 - service urbanisme - 3ème étage**, tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et le **mardi** de 16h jusqu'à 20 heures (sur rendez-vous). Les renseignements ou explications techniques sont à demander à Mesdames Fierens, Lehanse ou Winterberg le lundi matin de 9h à 12h, ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° : 02/220.27.33 ou 76.

**Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :**

<https://perspective.brussels/fr/projets/poles-strategiques/quartier-europeen>

Les observations et réclamations sont à adresser par écrit ou par courrier électronique

- À Perspective à l'adresse suivante : rue de Namur, 59 à 1000 Bruxelles ;
- par courrier électronique à l'adresse : <https://perspective.brussels/>
- Oralement, auprès de l'administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant.

**au plus tard le 05/12/2019 avant 17 heures.**

A Saint-Josse-ten-Noode, le 1 octobre 2019

Le Secrétaire,  
Patrick NEVE (s)

Par le Collège,

Le Bourgmestre,  
Emir KIR (s)